



Congé maladie ordinaire

Par **Poupiwill78**, le **03/02/2016** à **13:08**

Bonjour,

je me permet de vous poser la question ici,voilà j'ai été en congé longue durée pendant plus de 2 ans et demi fin juillet mes droits se termine, je suis passé en commission qui a accepté ma reprise donc apte malheureusement entre-temps j'ai développé un diabète auto-immune et je devais reprendre le 6 janvier malheureusement je n'ai pu reprendre à cause du diabète donc mon médecin m'a mis en arrêt maladie ordinaire .

je suis passé d'un CLD à un CMO pendant un mois sauf que la DRH et le CIG ont décidé de ne pas prendre en compte mon CMO pour motif que je n'ai pas repris le travail entre les deux et du coup veulent me remettre en CLD demie salaire jusqu'à mes fin de droits pour me mettre inapte.

Peut - on passer d'un CLD à un CMO sans reprise?